

Application de l'article 8 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Proposition de motion déposée par le groupe "Team Fouad Ahidar 1070", relative à la création d'un cadre structuré de concertation pour les parents d'élèves à besoins spécifiques

A. LARIDON :

Le groupe « PTB-PVDA » soutient cette motion parce qu'elle se base sur un constat juste : aujourd'hui, trop de familles d'enfants à besoins spécifiques se sentent seules, fatiguées, parfois incomprises, ce qui n'est absolument pas normal. Sur le terrain, les parents rencontrent des démarches compliquées, des aménagements qui ne suivent pas, des informations qui se perdent et souvent un combat permanent pour faire respecter des droits qui devraient pourtant être évidents.

Créer un espace de concertation est une bonne chose. Mais, pour nous, il est fondamental de pointer du doigt que cela ne sera pas suffisant non plus. Le problème n'est pas seulement un manque de coordination, c'est surtout un manque de moyens et un sous-financement réellement structurel. Ce manque de moyens ne tombe pas du ciel. Aujourd'hui, les politiques d'austérité menées au niveau du Gouvernement fédéral « Arizona » vont encore aggraver la situation. Toutes les coupes budgétaires qui ont lieu aujourd'hui dans les services publics vont avoir un impact direct sur les familles, que ce soit sur l'accès au diagnostic, sur l'accès aux spécialistes ou encore sur la qualité de l'enseignement.

Quand les délais s'allongent ou que les services sont saturés, ce sont justement les enfants les plus fragiles qui en payent le prix. Je ne parle même pas de la flexibilité du travail, du travail de nuit ou du travail du dimanche, des mesures qui vont entraîner des conséquences concrètes sur la vie de famille, avec moins de stabilité, moins de temps, mais aussi plus de fatigue.

Comment accompagner concrètement un enfant à besoins spécifiques dans ces conditions ? C'est une question qu'on vous pose. Aujourd'hui, les politiques du Gouvernement « Arizona » créent de la précarité et aggravent les inégalités. Ce sont ces mêmes partis qui votent ces budgets au niveau fédéral, qui étouffent les Régions et les Communes, qui siègent dans les majorités. Ce sont ces mêmes partis qui se moquent, à chaque Conseil quand le « PTB » émet des remarques quant au Gouvernement fédéral. Je veux les rassurer : on ne va pas vous lâcher ! Il faut absolument continuer à vous démasquer, à rappeler chaque jour que vos partis sont responsables de l'étranglement financier de nos communes populaires !

On ne peut pas dire d'un côté qu'on veut une école inclusive et de l'autre côté couper dans les moyens qui la rendent possible. Pendant qu'on demande aux écoles de faire toujours plus avec toujours moins, on constate actuellement que le « MR », « Les

Engagés » et « Vooruit » trouvent des milliards pour acheter des avions de chasse et des missiles. Je ne sais pas de quoi on aura besoin, mais ce n'est certainement pas dans nos intérêts.

Avec toutes ces mesures, vous mettez les familles et les enfants en difficulté. Sur le terrain, les équipes éducatives sont déjà sous pression alors qu'elles effectuent pourtant un travail énorme. Si on veut une école inclusive, il faut des logopèdes, des accompagnants, du personnel spécialisé en nombre suffisant ; sans eux, on ne pourra pas garantir un suivi de qualité.

Il y a une autre réalité qu'on ne peut pas ignorer : tous les enfants ne sont pas égaux face à ces difficultés. Il y a d'un côté les familles qui ont des moyens et qui arrivent à compenser avec des consultations privées, des suivis extérieurs des réseaux. De l'autre côté, il y a toutes celles qui dépendent entièrement de l'école. En agissant ainsi, on creuse encore les inégalités. Il y a plus de 18 mois, un mouvement social, le plus long et le plus intense depuis une décennie en Belgique, a été organisé contre cette austérité. Dans notre commune, des dizaines de professeurs se sont mis en grève pendant plusieurs jours parce qu'ils savent que quand l'école n'a pas de moyens, ce sont particulièrement ces enfants-là qui payent l'addition. C'est pour cela que nous soutenons cette motion et que nous proposons des amendements visant à :

1. Nommer clairement le manque de moyens.
2. Reconnaître le manque de personnel spécialisé.
3. Faire le lien avec toutes les inégalités sociales qui entourent cette question.

Concrètement, nous demandons de présenter un plan de renforcement des équipes d'accompagnement afin de garantir un suivi effectif des élèves à besoins spécifiques dans chaque établissement. C'est le cœur du problème. Donner la parole aux parents est important et c'est pour cela que nous soutenons cette motion. Mais, le groupe « PTB » dit clairement : si on veut que chaque enfant ait réellement sa place à l'école, il faut des moyens.

B. CHIH :

Notre groupe souhaite soutenir cette motion qui met en lumière une problématique bien réelle, vécue par de nombreuses familles concernées par les besoins spécifiques dans l'enseignement communal : la question des aménagements raisonnables, du suivi des élèves et de la communication entre les différents intervenants mérite en effet une attention particulière. Nous pensons qu'un cadre de concertation structurel peut contribuer à améliorer le dialogue, à faire remonter les difficultés du terrain et à

renforcer progressivement la cohérence des pratiques au sein des établissements communaux.

Nous pensons cependant qu'il serait préférable que ce cadre, ce « Conseil de Concertation, soit plutôt apolitique. À nos yeux, l'objectif doit avant tout être de créer un espace de dialogue serein, centré sur l'intérêt des élèves, des parents et des équipes éducatives, sans logique partisane. C'est pour cela que nous souhaiterions déposer un amendement spécifiant que ce Conseil ne soit pas composé de membres des partis politiques.

F. LAANAN

Monsieur Cherfan, merci d'avoir inscrit cette motion dont on partage l'idée, notre conviction étant la même que la vôtre : l'école doit être réellement inclusive et elle doit permettre à chaque enfant, et surtout à ceux qui ont des besoins spécifiques, de se réaliser et d'être pleinement préparés à l'avenir. C'est une question d'égalité d'enseignement, c'est une question d'émancipation.

C'est la ligne que nous suivons à Anderlecht, notamment à travers le travail réalisé par le Collège, et particulièrement par l'Échevine de l'Instruction publique et de l'Enseignement. Il est vrai que, contrairement à d'autres niveaux de pouvoirs qui laissent sur le bord du chemin certains, le travail ici est fait dans la mesure des moyens, il est vrai, de manière très compliquée, mais il y a une vraie volonté politique.

Sur le fond du débat, avant de faire fonctionner quelque chose de nouveau, je pense qu'il faut faire fonctionner ce qui existe déjà. L'objectif n'est évidemment pas de créer une nouvelle instance. Ce que nous souhaitons vraiment c'est de faire vivre les structures qui existent déjà chez nous. Ces structures, ce sont les « Conseils de Participation », organisés dans chaque école et dans lesquels les parents sont représentés. Ils ont aussi vocation à recueillir toutes les difficultés du terrain, mais aussi à faire remonter les besoins, à nourrir le dialogue entre l'école et les familles. C'est exactement ce dont on parle dans votre demande.

La priorité ici, en tout cas pour nous, n'est pas de créer quelque chose de neuf, c'est de faire vivre ce qui existe et de s'assurer que ces Conseils fonctionnent vraiment et réellement. Il faut que les parents qui y sont présents ou représentés reflètent la diversité des familles anderlechtoises, et que leur parole soit évidemment entendue.

Alors, au-delà des « Conseils de Participation », il faut aussi rappeler que l'Échevinat de l'Instruction publique et de l'Enseignement rencontre quatre fois par an une délégation d'associations de parents. Ces réunions permettent aussi un suivi régulier, une mise au point sur les enjeux concrets et des contacts réguliers entretenus avec la « FAPEO ».

Autrement dit, les canaux et le dialogue existent. Ce n'est pas un dialogue de façade, mais bien un travail de fond régulier et structuré. Créer une instance supplémentaire n'y ajouterait pas grand-chose, au contraire, cela risquerait de semer la confusion chez les parents concernés qui ne sauraient plus à quelle porte frapper. Une instance de plus, c'est souvent une instance de moins en lisibilité.

Je pense aussi qu'une motion a été adoptée à Schaerbeek sur cette question. Cependant, la réalité schaerbeekoise n'est pas la même que chez nous, je crois donc qu'il y a ici une confusion. Notre boussole doit rester la même : rester dans la réalité anderlechtoise, dans les besoins concrets de nos familles, mais aussi dans l'efficacité réelle des dispositifs que nous mettons en place, et non dans la conformité formelle qui se fait dans d'autres cas.

Pour cette raison-là, nous ne soutiendrons pas la motion, même si nous partageons évidemment les valeurs que vous préconisez, parce que nous les partageons. Un travail est déjà réalisé, n'inventons pas encore des dispositifs nouveaux alors qu'on a des choses qui fonctionnent et qu'il faut continuer à faire vivre. Si, par exemple, il y avait des remarques à apporter par rapport à ce qui se fait encore aujourd'hui dans la commune, nous sommes évidemment à l'écoute, et je crois que le Collège anderlechtois sera aussi à l'écoute de vos revendications.

L. D'AGRO :

C'est en effet une réalité vécue par de nombreux enfants. Je pense qu'il est important d'inclure tous les enfants dans notre société. A Anderlecht il a beaucoup d'écoles et une nouvelle école a encore été inaugurée cette semaine. Les services de l'Enseignement sont engagés dans un enseignement toujours plus approprié, en faveur de nos enfants. On parle de la « Fédération Wallonie-Bruxelles », mais la « COCOM » joue aussi un rôle important. À cet effet, je pense qu'une structure supplémentaire ne permettra pas plus de lisibilité, ni pour les enfants, ni pour les parents.

En Belgique, on aime bien superposer les différentes couches mais je pense que les structures existent, qu'il faut pouvoir les entendre et qu'il faut pouvoir les accompagner. Je ne crois pas qu'il faille ajouter une instance supplémentaire, c'est pourquoi nous ne soutiendrons pas la motion.

C. CHERFAN :

Madame Laanan dit que certaines structures fonctionnent bien mais, selon les échos que j'entends, ça ne fonctionne pas très bien. Aussi, qu'il soit de Schaerbeek ou

d'Anderlecht, un enfant qui dans le besoin ou qui rencontre des difficultés, ne peut pas souffrir de différence.

Madame F. LAANAN :

Excusez-moi si je me suis mal exprimée, je ne dis pas qu'il y a une différence entre un enfant anderlechtois et un enfant schaerbeekois, c'est simplement qu'il y a une réalité contextuelle à Schaerbeek qui a fait en sorte que cette motion a été portée là-bas pour des raisons que je ne vais pas aborder ici. Toutefois, je vous confirme le fait que le travail est réalisé, que l'échevine rencontre quatre fois par an les « Conseils de Participation » et les parents qui peuvent apporter leurs revendications.

Néanmoins, si vous avez des éléments pertinents et que vous avez envie de les transmettre à l'Échevine de l'Enseignement, vous êtes libre de la faire en tant que mandataire public. Même si vous étiez un simple citoyen, vous auriez aussi le droit d'exprimer des revendications ce qui permettrait d'améliorer les choses. Ici, je vous dis simplement qu'il existe des structures de rencontre et qu'il est inutile d'en inventer une nouvelle.